

## ***Comptes de la Sécurité sociale : trajectoire d'équilibre compromise, le gouvernement entrouvre le dialogue avec les partenaires sociaux***

Les comptes 2018 affichent un déficit de 1,2 milliard alors que la Loi de financement de la Sécurité sociale votée fin 2017, prévoyait 1 milliard.

Si on assiste à une baisse interrompue du déficit de la Sécurité sociale depuis 2012, la non compensation du crédit d'impôt taxe sur les salaires est venue dégrader les comptes. Ce choix du gouvernement a eu pour conséquence de ralentir l'amélioration des comptes de la Sécurité sociale.

Pour l'UNSA, ces résultats sont le fruit d'efforts importants des assurés sociaux et des personnels des caisses et des hôpitaux.

Au-delà de ces chiffres, ce qui interroge l'UNSA, c'est la modification profonde de la structuration du mode de financement de la Sécurité sociale. Et pour cause, les recettes issues des cotisations se réduisent au profit des impôts et taxes. On remarque à ce titre que la part de la TVA dans le financement de la Sécurité sociale ne cesse de croître pour atteindre plus de 10% en 2018.

Or, l'affectation de la TVA dans le financement de la Sécurité sociale n'est pas sans conséquences. Elle implique des jeux d'écritures multiples et complexes qui viennent de fait obscurcir la lecture des comptes.

Pourtant, dans un contexte social dans lequel une partie des français souhaite connaître l'utilisation de leurs impôts, ce choix ne nous apparaît pas pertinent. En effet, pour l'UNSA, la clarté dans le financement de la protection sociale tient une part importante dans l'acceptabilité sociale.

Concernant les comptes tendanciels 2019, le déficit est actuellement projeté à hauteur de -1,7 Md€. Sans être dramatique, si cette tendance devait être confirmée, pour l'UNSA, elle devra être analysée avec attention car elle remettrait fortement en cause la trajectoire de retour à l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale.

S'y ajoutent des interrogations quant aux conséquences des mesures d'urgence économique et sociale prises en 2019 dans le contexte de crise dite « des gilets jaunes », puisqu'elles pourraient impacter les recettes de la Sécurité sociale à hauteur de 2,7 milliards d'euros. Effectivement, si ces mesures (exonération des heures supplémentaires, réduction de 1,7 point du taux de CSG et de CRDS sur les pensions de retraités dont le revenu est inférieur à certains seuils (2000€ pour une personne seule) venaient à ne pas être compensées par l'État, le déficit 2019 s'aggraverait pour atteindre 4,4 Md€.

Tout changement de paradigme aurait donc des conséquences importantes sur les comptes et mettrait en péril le retour à l'équilibre de la Sécurité sociale. Pour l'UNSA, il ne serait pas acceptable que l'État ne compense pas les exonérations de cotisations qu'il a lui-même décidé et qui viennent dégrader de façon importante les comptes de la Sécurité sociale.

Les décisions prises à travers les Lois de Finance de la Sécurité Sociale (LFSS) ont des impacts majeurs, tant sur le financement de la protection sociale que sur les prestations aux assurés sociaux. Pour l'UNSA, il faut donc réfléchir à une redéfinition du rôle de chacun.

Pour l'UNSA la construction du Projet de LFSS ne peut plus se faire sans une véritable concertation en amont avec les partenaires sociaux. À ce titre, l'UNSA note avec satisfaction que le gouvernement ait écouté les revendications de ce jour en annonçant la volonté d'une construction plus partagée. Dès aujourd'hui, l'UNSA annonce qu'elle prendra toute sa place dans les discussions qui vont s'ouvrir.

La transparence, la lisibilité dans le financement de la protection et dans les décisions prises sont, nous en sommes persuadés, gage d'une adhésion renforcée de nos concitoyens à notre modèle social.

11 juin 2019

Le Secrétaire général Laurent Escure

## ***Ensemble, pour l'avenir de la Fonction publique et de ses agent-es***

L'UNSA Fonction Publique organise, avec les 8 autres organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique, un rassemblement devant Bercy le jeudi 27 juin à 12h00.

Il s'agit d'appeler le gouvernement à entendre la volonté des 9 fédérations syndicales d'obtenir des mesures concrètes en matières salariales et leur exigence d'une autre loi Fonction publique.

Pour en savoir plus : <https://www.unsa-fp.org/?Pour-l-avenir-de-la-fonction-publique-et-de-ses-agent-es-1247>

## ***Les revendications de l'UNSA Fonction Publique pour le rendez-vous salarial***

Les premières discussions avec le gouvernement s'engageront, dès le 18 juin, pour préparer le rendez-vous salarial sur l'évolution des rémunérations des agents publics en 2020. Celui-ci devrait être organisé le 2 juillet.

L'UNSA Fonction Publique rappelle au gouvernement ses demandes concrètes afin d'améliorer le pouvoir d'achat et la rémunération de tous les agents publics.

Pour en savoir plus : [https://www.unsa-fp.org/IMG/pdf/tract-rdv-salarial-juillet-2019\\_.pdf](https://www.unsa-fp.org/IMG/pdf/tract-rdv-salarial-juillet-2019_.pdf)

## ***Les urgences tirent la sonnette d'alarme***

La Ministre de la santé vient d'annoncer une nouvelle enveloppe de 70 millions d'euros pour des mesures immédiates, notamment pour financer des primes. Une part importante de ce montant devrait être consacrée à la généralisation et à la revalorisation d'une prime de risque de "100 euros net mensuels", versée dès juillet "à tous les professionnels des services d'urgence (hors médecins)" selon la Ministre.

L'UNSA Fonction Publique et l'UNSA Santé & Sociaux notent comme positifs ces premiers pas essentiels bien que tardifs. Il est impératif d'entendre et de répondre aux personnels qui réclament d'accueillir les patients dans des conditions permettant de soigner chacun avec dignité et efficacité.

Pour en savoir plus : <https://www.unsa-fp.org/?Les-urgences-tirent-la-sonnette-d-alarme>

## ***L'UNSA a participé à l'ouverture de la 108<sup>ème</sup> session de la Conférence Internationale du Travail à Genève***

La 108<sup>ème</sup> session de la Conférence Internationale du Travail (CIT) s'est ouverte à Genève le 10 juin 2019. Les travaux s'y dérouleront jusqu'au 21 juin 2019 en présence des délégués des gouvernements, des travailleurs et des employeurs en provenance des 187 États membres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Outre les délégués et conseillers techniques accrédités, entre les autres membres des délégations des États, les observateurs, organisations non gouvernementales et mouvement de libération invités, c'est plus de 7500 personnes qui participent à cette session.

L'UNSA, au sein de la délégation française pour le groupe des travailleurs, y est représentée par Rachel Brishoual, Secrétaire nationale.

Coïncidant avec le centenaire de l'OIT, cette session revêt une importance particulière. Pour célébrer 100 ans d'amélioration des conditions de vie et de travail de tous les travailleurs, nombre de chefs d'État se sont succédés à la tribune.

Née au lendemain de la première guerre mondiale, l'OIT repose sur l'idée que «la paix universelle ne peut être fondée que sur la justice sociale».

«100 ans de combat, 100 ans de justice sociale, 100 ans de dialogue, 189 conventions ratifiées qui ont changé la vie de millions d'hommes et de femmes, 202 recommandations adoptées – un double héritage qui nous oblige et qui se poursuit» a rappelé Emmanuel Macron qui s'est exprimé devant l'assemblée plénière de la CIT, mardi 11 juin.

En amont de son intervention, Emmanuel Macron a reçu en privé l'ensemble des organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentés à la CIT. Chacun a pu s'exprimer sur les enjeux de la conférence internationale du travail du centenaire et de l'avenir du travail. Laurent Escure, Secrétaire général de l'UNSA, a rappelé que la France devait être exemplaire à l'OIT, mais aussi en France sur le dialogue social et a souligné l'efficacité du tripartisme.

A l'aube d'un nouveau centenaire, les défis sont immenses face à la crise profonde – économique, sociale, environnementale, politique et civilisationnelle – qui traverse l'ensemble des pays et à la mondialisation qui a laissé le capitalisme primer sur l'humain.

C'est dans ce contexte que seront débattus tout au long de la CIT, en vue de leur adoption,

- le rapport «Travailler pour bâtir un avenir meilleur» examinant comment parvenir à un meilleur avenir du travail pour tous alors que le monde du travail connaît des changements sans précédent et des défis exceptionnels
- le projet de convention complétée d'une recommandation pour «Mettre fin à la violence et au harcèlement dans le monde du travail»
- le projet de déclaration du centenaire de l'OIT.

### ***Le L7 appelle le G7 à agir pour un nouveau contrat social***

**À l'approche du Sommet du G7 en août à Biarritz sous la présidence française et en marge du G7 social, les dirigeants syndicaux du L7 avertissent que si ce sommet n'entérine pas un train de mesures pour une relance budgétaire coordonnée et des plans pour une transition juste, les économies et les travailleurs risquent de glisser vers un nouveau ralentissement économique et les marchés du travail risquent fort de ne pas être prêts pour des économies numérisées et à bas carbone.**

**Le L7 appelle donc le G7 à agir pour un nouveau contrat social fondé sur le dialogue social et les accords tripartites, ainsi que pour un modèle de croissance économique plus inclusif et plus durable.**

**Dans le cadre de la présidence française en 2019, le TUAC et la CSI collaborent étroitement avec les centrales syndicales françaises CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et UNSA.**

Les 6 messages principaux du L7 à la présidence française du G7 :

- inverser l'accroissement à long terme des inégalités en renforçant la négociation collective,
- urgence de politiques budgétaires coordonnées,
- aborder l'égalité des genres au moyen de mesures concrètes,
- concevoir des plans pour une Transition juste vers des économies numérisées à bas carbone,
- de nouvelles règles pour l'économie numérique,
- restaurer la confiance avec un agenda commerce et investissement progressiste.

Le L7 ou Labour 7 est un groupe d'engagement qui entend représenter les intérêts des travailleurs et salariés et relayer les messages clés du mouvement syndical mondial en amont et à l'occasion des réunions ministérielles (emploi, éducation, climat, innovation, etc.) et du sommet du G7.

Il regroupe les centrales syndicales des pays du G7 (France, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Japon, Italie et Canada) et est coordonné, pendant la présidence française, par la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) et la Confédération syndicale internationale (CSI).

Pour plus d'information :

[https://tuac.org/wp-content/uploads/2019/06/3ii-1906\\_L7KeyDemands-rev-FR.pdf](https://tuac.org/wp-content/uploads/2019/06/3ii-1906_L7KeyDemands-rev-FR.pdf)

## ***L'avancée en âge en débat à Clermont-Ferrand, le vendredi 14 juin***

**Au cours du colloque intitulé « l'avancée en âge », Martine Vignau, Secrétaire nationale a répondu à de nombreuses questions posées par les professionnels (aides-soignantes, infirmières) par les personnes âgées et les proches aidants. En effet beaucoup d'expérimentations et d'initiatives locales sont menées sur Clermont-Ferrand, mais malgré tout le sujet reste complexe.**

Plus de deux heures ont permis d'échanger sur les métiers du Grand Âge, la formation, la coordination, l'organisation des parcours, le maintien à domicile, l'accueil dans les EHPAD, le reste à charge, le financement de ce risque. . .

Tous les participants ont partagé l'analyse de l'UNSA sur l'urgence d'agir. Ils considèrent que le rapport Libault est une base solide pour construire une loi de programmation qui s'inscrit dans la durée tout en détaillant les besoins à ce jour.

L'UNSA sera vigilante à l'automne au moment du projet de loi de financement de la Sécurité sociale comme à la sortie de la loi pour qu'une véritable politique du « Grand âge » soit mise en place, assise sur la solidarité nationale.

## ***L'UNSA participera à la Marche des Fiertés parisienne, samedi 29 juin 2019***

**Militants UNSA, participez à la Marche des Fiertés 2019 sous les couleurs de l'UNSA ! Le RV est fixé à Montparnasse à 13h30, aux côtés du char UNSA.**

**Pour vous inscrire ou pour avoir plus d'infos : [emilie.trigo@unsa.org](mailto:emilie.trigo@unsa.org)**

**Chaque année, depuis plus de 40 ans, la Marche des Fiertés réunit toutes celles et tous ceux qui militent pour l'égalité des droits des lesbiennes, gays, bis, trans.**

**La Marche est organisée depuis plus de 10 ans par l'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans (Inter-LGBT).**

**L'Inter-LGBT regroupe environ 60 associations et a pour mission de lutter contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales.**

**En 2019, l'UNSA participera, comme chaque année, à la marche nationale qui se déroulera à Paris le samedi 29 juin.**

La Marche des Fiertés de Paris partira à 14h de Montparnasse sous le mot d'ordre « Filiation, PMA : marre des lois a minima ! », l'arrivée se faisant Place de la République où aura lieu le Grand Podium de fin de Marche de 17h à 22h.

Cette année, l'UNSA souhaite souligner sa présence et son engagement dans la lutte contre toutes les discriminations en mettant en place un char aux couleurs de l'UNSA et aux couleurs de l'Inter LGBT et invite, dès à présent, ses militants franciliens à se mobiliser pour cette journée militante et festive !

L'UNSA est aussi présente cette aux différentes marches se tenant en France, à Angers, Bordeaux, Toulouse, Metz, Lyon, Biarritz, Montpellier et Marseille.

## ***Assemblée Générale de Solidarité Laïque***

**Vendredi 14 juin dernier, l'UNSA, représentée par Emilie Trigo, Secrétaire nationale, a participé à l'assemblée générale de Solidarité Laïque dont elle est membre.**

**Cette assemblée générale a été l'occasion d'adopter le rapport moral, d'activité et financier, ainsi que de réaffirmer le soutien des participants au projet associatif de Solidarité Laïque : permettre à toutes et tous d'accéder à l'éducation.**

Les interventions des représentants de Solidarité Laïque en Tunisie, Haïti et Sri Lanka ont permis de témoigner des dynamiques mises en place grâce aux antennes de Solidarité Laïque implantées dans le monde.

L'UNSA confirme son soutien à Solidarité Laïque et son engagement au sein de cette organisation qui œuvre pour l'accès à l'éducation de toutes et tous, ainsi qu'à la promotion de la démocratie et la lutte contre l'exclusion, en France et dans le reste du monde.

## ***Le Mag 201 est paru !***

Envie de le lire ? <http://mag.unsa.info/201/>

Envie de s'abonner ? C'est simple : <http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

Imprimez, signez et envoyez à :

**UNSA Magazine abonnements 21 rue Jules Ferry - 93177 Bagnolet cedex**

**Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous !**

**Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou : [Pascal.Priou@unsa.org](mailto:Pascal.Priou@unsa.org)**

**Édito** Conscience tranquille

## **Agenda**

**L'UNSA dans les médias**

**Ils ou elles font l'UNSA**

**Résultats électoraux- nouvelles implantations**

UNSA Carrefour Banque

## **Activités nationales**

Bureau national 15-16 mai 2019

Réforme des retraites – fin de la négociation

Le pacte social et écologique

## **Dossier**

L'UNSA Dans l'attente d'une meilleure prise en compte du vieillissement de la population

## **Fonction publique, services publics**

9 mai : Une mobilisation réussie à Paris et partout en France

Réforme de l'État et de son organisation

## **Europe et international**

14<sup>ème</sup> congrès de la CES à Vienne

## **Société**

Lutte contre les LGBTphobies

## **Juridique**

Élections CSE : des points de jurisprudence à connaître

CSE : partage et cumul des heures de délégation

## **Culture et société**

3 questions à Dominique Turcq

Océan : une plongée insolite

Van Gogh, la nuit étoilée

Calder-Picasso

Le cas zéro – prix du roman d'entreprise

## **Développement durable**

Tech for good : L'innovation au service de l'humain

## ***L'UNSA, le syndicat qui monte !***

### **Nouveaux résultats électoraux : Dans tous les secteurs l'UNSA poursuit sa progression !**

#### **Agriculture :**

Arterris (Castelnaudary-11) dans cette coopérative de production de 500 salarié.e.s, l'UNSA obtient 33,8% dans le cadre d'une liste commune avec FO et dans le collège cadre la CGC. Ka CGT, la CFDT et la CFTC perdent leur représentativité.

#### **Aéroportuaire :**

Alyzia Province (Lyon-69), 125 salariés, pour la première instance du personnel dans cette entreprise, l'UNSA obtient 84,1% des suffrages. La CGT obtient 15,9% \_ 1<sup>ère</sup> participation  
Aéroport Avignon Provence (Avignon-84) entreprise de 27 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des suffrages.

#### **Distribution :**

Lidl France : 26 000 salarié.e.s, sur l'ensemble des 27 CSE, l'UNSA confirme sa deuxième place (1<sup>ère</sup> chez les employés) avec 20,4% des suffrages progressant de plus de 800 voix. La CFDT reste premier syndicat (22,3%) malgré une perte de plus de 11pts. La CFTC obtient 17,5%, la CGT 15,8%, FO 14,4%, la CGC 7,4% et Sud 1,2%. L'UNSA dispose d'une grosse marge de progression se présentant sur 20 CSE seulement, elle est 1<sup>er</sup> syndicat dans 7 CSE.

Leclerc Saintes Abbaye Maine SAM (Saintes-17), supermarché Leclerc de 133 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des voix.

## **Commerce :**

Grand Vision France (Montigny-le-Bretonneux -78) dans cette entreprise de 3758 salarié.e.s (entreprise des marques Grand Optical et Générale d'Optique) l'UNSA confirme son développement avec 15,1% (+1pt). La CFTC obtient 44,8%, la CFDT 22,4% et la CGC 15,2%. La CGT 2,5% perd 6pts.

Fauchon (Paris), entreprise de 80 salarié.e.s, l'UNSA devient syndicat majoritaire 82,7% des suffrages et FO 17,3%. La CFDT et la CGC disparaissent de l'entreprise. \_ 1<sup>ère</sup> participation

Kiabi (Hem-59), entreprise plus de 5000 salarié.e.s, l'UNSA obtient 28,7%, la CFTC 29,1%, la CGT 24,1%, la CGC 12,9%. Sud (3,&%) FO (1,3%) et la CFDT (0,7%) ne sont plus représentatives.

Lyon Parc Auto (Lyon-69), entreprise de 168 salarié.e.s, l'UNSA obtient 41,4% et devient 1<sup>er</sup> syndicat ex-aequo avec la CFDT qui perd 4 points. La CGC obtient 17,2%. La CFTC et FO disparaissent de l'entreprise. \_ 1<sup>ère</sup> participation

ResMed (St Priest-69), entreprise de 245 salarié.e.s, l'UNSA obtient 73,3% des suffrages, la CFDT 26,7%. \_ 1<sup>ère</sup> participation

Samada Wissous (Wissous -91), entreprise de 114 salarié.e.s, l'UNSA gagne sa représentativité avec 16,8%. FO obtient 64%, la CFTC 10,1%. LA CFDT 2,2% n'est plus représentative. \_ 1<sup>ère</sup> participation

Pomona Passion Froid (Tresses-33), entreprise de 337 salarié.e.s, l'UNSA devient majoritaire avec 73,1%, la CGT obtient 26,9%. La CFDT jusqu'ici majoritaire disparaît de l'entreprise. \_ 1<sup>ère</sup> participation

Movitex (Wasquehal -59) : entreprise de 126 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa première place et devient majoritaire avec 80,2% progressant de plus de 41 points. La CGC obtient 19,8%. La CGT, la CFTC et la CFDT disparaissent de l'entreprise.

Minelli (Aubagne-13) : entreprise de 546 salarié.e.s, l'UNSA gagne sa représentativité avec 10,4%. La CFTC obtient 39,6%, la CGT 18,1%, la CGC 13,2% et la CFDT 11,5%. FO n'est plus représentative (7,1%) \_ 1<sup>ère</sup> participation

### **Lilial**

SAS Lilial (St Barthelemy d'Anjou-49) : entreprise de 86 salarié.e.s, l'UNSA obtient 35,9%, la CFDT jusqu'ici seul syndicat obtient 64,1%. \_ 1<sup>ère</sup> participation

Cyrellus SAS (Tourcoing-59) : entreprise de 370 salarié.e.s, l'UNSA obtient 31% des suffrages (+ 4pts). La CFTC 47,8% et la CGC 21,2%

BUT Ste Geneviève (Ste-Geneviève-les-Bois -91) : magasin de 72 salariés, l'UNSA obtient 7,6%, tout comme la CFTC, la CGT 37,9%, FO 28,8%. La CFDT et un syndicat local obtiennent 9,1% chacun.

BUT Provins (Provins-77) : magasin de 72 salariés, l'UNSA obtient 93,3%. La CFDT perd sa représentativité (6,7%).

BUT Chateaubriand (Chateaubriand-44) : magasin de 21 salariés, l'UNSA obtient 68,4%. La CFDT obtient 31,6%.

BUT Agde (Agde-34) : magasin de 18 salariés, l'UNSA obtient 93,3%. La CFDT perd sa représentativité (6,7%).

## **Groupe Carrefour :**

Carrefour Nice TNL (Nice-06) : dans ce magasin de 452 salarié.e.s, l'UNSA obtient 39,5%, la CFDT 55,2% et la CGC 5,2%.

Carrefour Aix-en-Provence (Aix-en-Provence -13) : dans ce magasin de 774 salarié.e.s, l'UNSA obtient 5,95% et fait son entrée au CSE, FO 24,8%, la CGC 16,2%, Sud 19,9%. La CFTC (9,5%) et la CFDT (9,9%) ne sont plus représentatives.

Carrefour Supply Crépy (Crépy-en-Valois-60) dans ce groupement de magasin de 480 salarié.e.s, l'UNSA obtient 14,9%. AL CFDT obtient 28,8%, la CGC 15,5%. Sud (9%) la CGT (8,4%) et la CFTC (1,4%) ne sont plus représentatives.



Carrefour Supply La Courneuve (La Courneuve -93) dans ce groupement de magasin de 161 salarié.e.s, l'UNSA obtient 28,2%, FO 26,2%, la CFTC 16,1%, la CGT 14,1% et la CGC 5,4%.

#### **Hôtel Café Restaurant :**

Hôtel Plaza-Athénée (Paris-75), entreprise de 518 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa place de syndicat majoritaire avec 73,5% (+9pts). La CFDT se maintient avec 26,5%. FO disparaît de l'entreprise.

Hôtel Renaissance – le Parc (Paris-75), entreprise de 88 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa place de syndicat majoritaire avec 59,4% (stable), la CGT obtient 40,6%. La CFDT et la CGC disparaissent de l'entreprise.

Hôtel Méridien (Nice-06) : entreprise de 169 salarié.e.s, l'UNSA obtient 37,4% des suffrages, la CFDT 45,5% la CGT 10% et la CGC 7%. \_ 1<sup>ère</sup> participation

#### **Bureaux d'études :**

Geodis IT Infrastructures (Le Bourget du lac-73), entreprise de 63 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des suffrages \_ 1<sup>ère</sup> participation

#### **Enseignement privé :**

Holistea (Cergy-95) : école d'Ostéopathie de 53 salariés, l'UNSA obtient 100% des suffrages. \_ 1<sup>ère</sup> participation

Centre régional d'Etudes, d'enseignement, de formation et d'insertion CREEFI (Grenoble-38), l'UNSA devient 1<sup>er</sup> syndicat avec 50,8% des suffrages. La CGT obtient 49,2% \_ 1<sup>ère</sup> participation

#### **Logement :**

CDC Habitat (Paris-75) entreprise de 4 070 salarié.e.s du groupe. L'UNSA présentait des candidat(e)s dans les 8 CSE de CDC Habitat et obtient 37,6% des suffrages. La CGT 29,1%, la CGC 21,4% le SNUP 11,9%. La CFDT et FO ne sont plus représentatifs.

#### **Santé privée :**

UES Orpéa (Puteaux-92), entreprise de 10 675 salarié.e.s, l'UNSA gagne sa représentativité et devient 3<sup>ème</sup> syndicat de l'entreprise avec 12,1% (+4pts, progression de 400 voix), le syndicat Arc-en-Ciel obtient 59,1% (+18pts), la CGT 14,6% (perte de 11pts). La CFDT perd sa représentativité (9,5%), FO obtient 1,7%, la CFTC 1,5% et la CGC 1,5%.

Hôpital Foch (Suresnes-92), établissement de 2 232 salarié.e.s, l'UNSA obtient 25,2% des suffrages, la CGT 33%, la CFTC 22,2%, la CFDT 13,5%. FO n'est plus représentatif avec 6,1%. \_ 1<sup>ère</sup> participation

Aural (Lyon-69), Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel de la région Lyonnaise, 309 salarié.e.s, l'UNSA obtient 40,5% des suffrages, la CFDT jusqu'ici seul syndicat de l'entreprise obtient 59,5% \_ 1<sup>ère</sup> participation

Établissement Français du Sang Ile de France (Ivry-sur-Seine-94) : établissement de 1 204 salarié.e.s, l'UNSA devient syndicat majoritaire avec 54,5%, la CFDT obtient 22,8%, Sud 11,1%, la CGC 10,2%. La CGT perd sa représentativité (1,4%) \_ 1<sup>ère</sup> participation

Colisée Patrimoine Group (France) : dans ce réseau de 43 résidences médicalisées, l'UNSA obtient 63% des voix et gagne plus de 350 voix. La CGT obtient 15,9%, FO 14,9%. La CFDT (7,4%) n'atteint pas le seuil de représentativité.

Pôle de Santé du Plateau (Meudon-la-Forêt- 92) dans cet établissement de 350 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa place de syndicat majoritaire 69,3% (progression de 12 pts). La CFDT obtient 30,7%.



## **Métallurgie :**

Contitech Anoflex SAS (Caluire-69), entreprise de 338 salarié.e.s, l'UNSA devient 1<sup>ère</sup> place avec 37,3% des suffrages, la CGC 34,5% et la CGT 28,2%. La CFDT, la CFTC et FO disparaissent de l'entreprise.

Omerin SAS (St-Etienne -42), entreprise de 105 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des suffrages. \_ 1<sup>ère</sup> participation

## **Transport Aérien :**

Aéroshuttle (Wissous-91) : dans cette entreprise de 55 salarié.e.s, l'UNSA a obtenu 7,9% des suffrages. La CGT 92,1%. \_ 1<sup>ère</sup> participation

## **Activité portuaire :**

Aréma (Baie Mahault-971) : entreprise de 207 salarié.e.s, l'UNSA obtient 9,6% des suffrages, la CFDT obtient 52,7%, l'UGTG 35,6%.

## **Transport routier :**

DHL International Express France (le Bourget-93) entreprise de 2592 salarié.e.s, l'UNSA obtient ses premières voix avec 1,1% des suffrages. FO obtient 45,5%, la CGT 17,5%, la CFDT 20,9% et la CGC 15%.

Transports Ghestem Nord (Fretin-59), établissement de 89 salarié.e.s, l'UNSA obtient 59,3%. La CFDT 40,7%. \_ 1<sup>ère</sup> participation

LogLeers (Leers -59), entreprise de 250 salarié.e.s, l'UNSA progresse de 9pts et obtient 38,8%, la CGT 40,6% (-11pts) et la CFDT 20,5% (+2pts).

Kuehne + Nagel Mitry-Mory (Mitry-Mory-77), établissement de 107 salarié.e.s, l'UNSA gagne sa représentativité avec 18,4% (+9pts). La CFDT obtient 36,8% (-3pts), la CGT 23% (stable), la CGC 11,5%, la CFTC sauve sa représentativité (10,3%).

Kuehne + Nagel Danmartin (Danmartin-en-goële-77), établissement de 193 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa 1<sup>ère</sup> place avec 54,1%. La CFDT obtient 31,8%, la CGC 8,9%, la CFTC perd sa représentativité (8,9%).

Bourgey-Montreuil Presse (Chelles-77), établissement de 138 salarié.e.s du groupe Géodis, l'UNSA gagne sa représentativité et devient 1<sup>er</sup> syndicat avec 47,6% des suffrages, un syndicat local obtient 36,2% et la CGT 16,2% (-11pts). La CFDT et Solidaires disparaissent de l'établissement. \_ 1<sup>ère</sup> participation

Les Cars Perrier (Trappes-78) : société de voyageur de 216 salarié.e.s, l'UNSA obtient 14,3%. Solidaires obtient 42,9%, la CGT 21,1%, la CFDT 16,8% et FO 5%.

Transport Satar (Boé-47) : entreprise de 187 entreprises, l'UNSA obtient 87,2%, FO 12,8%.

Transport Groupe Cayon (Chalon S/ Saône-71) entreprise de 537 salarié.e.s, l'UNSA obtient 82,6% des suffrages (progression de plus de 16 pts), la CFDT 17,4% (+ 5pts). La CGT et FO disparaissent de l'entreprise.

## **Transport urbain :**

Trandev Royan Atlantique (St Sulpice de Royan-17), réseau de 29 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des suffrages. La CFDT disparaît de l'entreprise.

Keolis Rennes (Rennes-35) : réseau urbain de 1 091 salarié.e.s, l'UNSA obtient 12% des suffrages. la CGT obtient 44,6%, la CFDT 30,3% et la CGC 10,2%.

## **Groupe Sodexo :**

Sodexo Justice Services (Guyancourt -78) : entreprise de 627 salariés, l'UNSA obtient 21,5% de suffrages. FO obtient 24,3%, la CGC 19,1%. La CFTC (9,9%) la CGT (9,2%) et la CFDT (5,9%) ne sont plus représentatives.

## **Groupe Casino :**

Gérants Mandataires Non-Salariés du groupe Casino, 1 744 personnes, lors de l'élections de représentation l'UNSA 13,5%, la CGT obtient 26,2%, FO 27,3% et la CGC 23%.

Pour la Direction régionale Centre-Est (Grigny-69) : l'UNSA obtient 17,8%. Pour la Direction régionale Ouest (Montbartier-82) : l'UNSA obtient 6,3%.

Pour la Direction régionale Sud-Est (Aix-En-Provence-13) : l'UNSA obtient 15,8%

Supermarché Casino Vallier Grenoble (Grenoble – 38), magasin de 18 salarié.e.s, l'UNSA obtient 25,7%, la CGT obtient 74,3% .\_ 1<sup>ère</sup> participation

Supermarché Casino Suresnes (Suresnes – 92), magasin de 39 salarié.e.s, l'UNSA obtient 6,1%, FO obtient 76,9%, la CGT obtient 23,1%, la CGC 19,2% .\_ 1<sup>ère</sup> participation

SOVIVO Atelier de découpe Boucherie (Bruguières -31), 102 salarié.e.s.